

EAU pauvreté et délégation du service public dans les pays en développement
par Nicolas DUTREIX du cabinet NOMADEIS.

Présentation du travail de recherche de 4 étudiants issus de l'ESSEC pendant 8 mois dans 6 pays et 20 bidonvilles. Leur principe de départ était de fédérer des expériences de personnes et d'institutions : d'observer, dialoguer, analyser, comprendre, synthétiser et enfin partager une expérience. Ils ont développé 6 thèmes pour comprendre la réalité du terrain et les rôles de différents acteurs. Ils ont été confrontés à des formes d'habitat très variées, à des présences sur le terrain souvent informelle ou contestable, facteurs qui contribuent à rendre l'installation d'un réseau d'eau potable compliqué voir impossible dans certains cas. Ils ont aussi noté la multiplicité des intérêts liés à l'eau, et également beaucoup de piratages. Différents types de connexions sont à envisager, les puits les fontaines, les batteries de compteurs, les

réservoirs communautaires, la livraison par unité mobile, la collecte des eaux de pluies.

Les acteurs autour des problèmes de l'eau sont nombreux : ONG, médiation, micro-crédits, lobbying. Les ONG travaillent avec les populations et permettent de les associer aux processus de décision et de mise en œuvre. De plus l'organisation communautaire constitue un support pour organiser d'autres actions (santé, recherche d'emploi, formation ...). Les partenariats avec les ONG peuvent prendre des formes diverses. L'entreprise peut appuyer les ONG pour trouver des financements internationaux. Les étudiants ont pu faire profiter les populations rencontrées des expériences réussies dans d'autres bidonvilles, dans d'autres pays.

Intervention de

Michelle BARROT, Présidente de l'Association Ethique et Investissement.

Elle replace l'importance de la conscience civile et d'une bonne gouvernance. De là découle pour l'association la nécessité de mener une réflexion sur la mondialisation et ses conséquences. Que l'argent serve à plus d'humanité et de dignité !

L'éthique a une fonction de questionnement et de soutien pour une recherche commune d'évolution et de dynamique, de justice et de paix. Il nous faut créer des liens plus importants avec d'autres associations, personnes ou mouvements, qui veulent promouvoir l'éthique et l'investissement. Nous avons besoin d'ouvrir l'association à plus de membres, de travailler en réseau, de rencontrer l'épiscopat français et nos frères et

sœurs orthodoxes et protestants dans une dynamique chrétienne.

Ne pas faire de « zapping » dans l'association mais donner suite à des actions du passé (comme Carrefour, *il faut consommer autrement aujourd'hui*) étudier les problèmes liés à l'énergie, en poursuivant les contacts avec Total et contribuer ainsi à une évolution des situations ici et ailleurs.

Il ne s'agit pas seulement de boycottage mais d'influer et d'interroger les entreprises sur l'aspect **financier et éthique** ! Essayer de promouvoir plus de temps de formation sur l'éthique et l'investissement, sur la manière dont les entreprises fonctionnent et notamment sur la gouvernance.

PRESIDENTE : Michelle BARROT

DELEGUE GENERAL : Wladimir NAROZNIAK

TRESORIERE : Monique TAVIGNOT

ASSISTANTE et PERMANENTE : Anne-Violaine VIGNON



ASSOCIATION ETHIQUE ET INVESTISSEMENT

93 Rue de Sèvres 75006 PARIS

01 45 49 84 41

ethinvest@tiscali.fr

www.ethinvest.asso.fr



La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Mars 2004
numéro

10

édito

Le numéro 9 de la lettre d'ETHIQUE et INVESTISSEMENT vous a fait partager la journée du XX^{ème} anniversaire.

Dans ce numéro, nous désirons partager avec vous l'échange que nous avons vécu lors de la journée du 22 janvier 2004 sur « les enjeux de l'eau ».

La déclaration du Millénaire de Nations Unies (septembre 2000) a fixé comme objectif à la communauté internationale de réduire par deux d'ici à 2015 le nombre de personnes n'ayant pas l'eau potable.

L'eau doit être appréhendée comme un bien social et culturel et pas seulement comme un produit économique.

Nous avons perçu dans la parole des intervenants ce véritable souci de participer au circuit de l'eau depuis le captage, l'organisation des réseaux de distribution, jusqu'à l'évacuation des eaux usées.

Comment ne pas s'interroger lorsque les résultats financiers de ces mêmes entreprises entraînent une décision de rupture de leur contrat parce que la rentabilité est négative ?

Qui pourra alors intervenir pour assurer aux populations ce droit qui est le leur ?

Pour chacun d'entre nous, n'y-a-t-il pas une belle occasion de nous engager et de réfléchir sur ce grand problème ?

Réagissez à ce courrier, dites-nous vos interrogations, partagez-nous le fruit de votre réflexion.

Pour le Conseil d'Administration
La Présidente : Michelle BARROT

M. Barrot

Les dates importantes à retenir :

■ 11 mai 2004 :

Assemblée Générale de l'Association Ethique et Investissement.

Thème proposé : le secteur de l'automobile et des équipementiers.

■ 9 novembre 2004

Secteur de l'industrie pharmaceutique.

Les enjeux de l'eau – 22 janvier 2004

par Laurence LOUBIERES, Analyste chez MEESCHAERT.

Laurence LOUBIERES nous apporte un éclairage global sur l'eau. Elle est présente dans les mythes, les religions, les cultures les plus diverses, elle est liée au développement de l'homme et a des propriétés physiques et chimiques exceptionnelles. Elle permet la vie. Or son cycle est actuellement perturbé par les activités humaines et par les conséquences du réchauffement climatique. Quelques chiffres : 75% d'eau sur la terre, 97% d'eau salée, 3% d'eau douce, en fait il reste 1% d'eau disponible pour la consommation humaine. Cela pose le problème de l'exploitation de l'eau dans le monde. Il existe une grande disparité dans la répartition, la gestion, le gaspillage. Dans certaines zones géographiques, le besoin est crucial :

- 1 milliard d'individus ne dispose pas d'un accès physique ou financier à l'eau potable,
- 2,5 milliards n'ont pas de système d'assainissement.

L'accès de l'eau est étroitement lié au développement (le temps passé à aller chercher l'eau ou le budget pour l'acheter pénalise de nombreuses populations).

En 70 ans, la population mondiale s'est multipliée par 3 et sa consommation par 6 ! Dans 20 ans, nous aurons 1/3 d'eau en moins de disponible par personne. En 2050, 50% de la population mondiale n'aura pas accès à l'eau potable. La consommation doit être rapportée au contexte et être observée selon des critères de ressources, d'accès, de capacité, de type d'utilisation. La pollution

Présentation de VEOLIA- WATER

par Pierre VICTORIA, Responsable du développement durable

VEOLIA est inscrit dans le développement durable dans son engagement mondial vis-à-vis de l'environnement. Le cycle de l'eau : pompage, traitement pour rendre l'eau potable, contrôle, stockage, distribution puis du système d'assainissement, collecte, dépollution et renvoi à la rivière.

Le service d'eau potable lié aux questions de santé publique et à celui de l'assainissement et de l'environnement est un service collectif spécifique.

80 milliards de dollars sont affectés au service de l'eau et de l'assainissement. L'ONU s'est engagée à diminuer de moitié d'ici 2015 la population qui n'a pas accès à l'eau potable. Le problème pour les pays pauvres est qu'ils doivent régler en même temps le problème de l'accès à l'eau et de l'assainissement.

L'objectif international est d'assurer 40 litres par personne et par jour à moins d'un kilomètre de distance d'une source salubre. Cela sollicite beaucoup de débats publics et a conduit à 5 points d'accord :

est à prendre en compte aussi car 1 litre contaminé en contamine 8. 50% des pays en voie de développement sont touchés par la pollution.

L'impact de l'eau sur la santé est très important. C'est la première cause de mortalité dans le monde.

L'eau est-elle un droit ou un bien marchand ? Question de fond : Le défi est de taille ! Il faudrait payer pour les canalisations, des structures d'exploitation et non pour l'eau en soi. Force est de constater que l'eau peut être source de tensions : en Turquie, en Israël, en Chine. Le contre exemple est la coopération entre l'Inde et le Pakistan.

Des initiatives Internationales permettent de faire avancer la réflexion : à Johannesburg (2002), l'objectif fixé est de diminuer de moitié d'ici à 2005 le nombre de personne n'ayant pas accès à l'eau. Différents projets sont financés par la Banque Mondiale, des banques privées, des états ou des municipalités

En France depuis 1850, il existe une délégation du service public à des sociétés privées. Les partenariats Public/Privé à l'international comportent de nombreux risques politique, de devise, de crédit,... Pour améliorer cette situation, il faudrait des investisseurs locaux, des fonds de garantie et des aides aux municipalités. Les besoins sont immenses mais les marchés restent hélas peu attractifs.

- L'eau est un bien collectif et non une marchandise,
- c'est un service de proximité,
- l'implication des populations est une nécessité,
- l'aide publique doit s'orienter vers l'eau et l'assainissement,
- mettre en place des tarifs sociaux pour les plus démunis, tout en gardant une participation nécessaire.

De nombreuses questions restent en débat. Quelques principes de bonne gouvernance ressortent de la réflexion, comme droit imprescriptible de l'être humain, le patrimoine collectif ou les services d'intérêt public. Les rôles de chacun des partenaires doivent être clairement définis, la collectivité gardant le contrôle et la maîtrise du service à ses risques et périls.

Le partenariat public et privé existe pour des raisons techniques, de maîtrise des prix, de gestion des ressources humaines, de financement des investissements.

Exemple de partenariat : A Prague, il fallait passer d'un service public à un service privé, répondre aux normes européennes et surtout réduire les pertes qui étaient de l'ordre de 50%.

L'approche de l'Association Française du Développement (AFD)

par Monsieur Christian de GROMARD Département Infrastructure et Développement Urbain

L'AFD est une banque de développement. Elle intervient dans 60 pays, l'eau représente 1/3 des interventions. Il est important d'encourager des partenariats public/privé pour une gestion plus performante. La population est prête à payer pour l'eau mais pas pour l'assainissement.

Le besoin en financement est considérable et il est nécessaire de démultiplier les outils financiers et les offres variées et des solutions innovantes afin de mettre en place des instances de régulation et de définir le prix de l'eau en fonction d'aspects économiques et sociaux.

Les besoins augmentent et les moyens financiers diminuent d'où l'urgence de réfléchir à des partenariats Nord/Sud. La solidarité internationale se doit d'atteindre

des objectifs d'amélioration. Celui qui surconsomme doit payer pour l'équilibre mondial et favoriser l'approvisionnement du Sud.

Le débat s'installe autour du prix de facturation ; il n'est pas bon que l'eau soit gratuite de façon à inciter à l'économie.

Les entreprises travaillent avec les ONG (exemple : Veolia dans le cadre du programme « *water dev* »). Afin d'amortir les coûts d'installation et surtout d'entretien, Mr de GROMARD nous cite les exemples de programmes « en grappe » afin d'éviter les actions isolées et de motiver les populations pour une bonne marche à long terme.

Intervention d'Alain MATHYS, Directeur de programme- Relations Institutionnelles de l'Eau

chez SUEZ Environnement

Suez est un groupe international et de service travaillant dans les domaines de l'énergie et de l'environnement auprès d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Elle dessert 205 millions de particuliers, 3000 municipalités. 90% de son CA est réalisé en Europe et en Amérique du Nord. Son positionnement est clair, 2 activités : l'énergie et l'environnement et 4 métiers : l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement et la propreté. Des métiers qui sont complémentaires (activité de réseau, proximité, terrain, même profil de client, métiers de long terme, même formes juridiques, dimension internationale).

15,9 milliards d'euros de CA en 2002, n°1 mondial et européen dans la gestion des déchets, n°1 mondial dans le traitement de l'eau (notamment recherche dans le dessalement de l'eau de mer).

Dans le domaine de l'eau, on note une rentabilité plus faible dans les PVD et pourtant la moitié de la population desservie est dans le Sud. A la demande des gouvernements et avec le soutien des organisations internationales, Suez a fait un fort développement international dans les pays émergents comme en Argentine, à Manille et au Chili. Depuis 2000 on note un ralentissement des investissements internationaux.

Commençons par caractériser les pays en voie de développement (PVD) :

- 80% de la population mondiale vit dans les PVD, 1/3 sont des enfants ou ados,
- 85% de la population mondiale est pauvre,
- 13% ont des revenus intermédiaires et 2% sont riches.
- 1/3 des entreprises d'exploitation a des pertes > à 60%,
- les sociétés ont 10 fois plus de salariés pour le même service,

- 1/3 des villes ne peuvent desservir que 50% de leur population,
- 42% de la population n'a de l'eau que 12 h par jour.

On constate les déficiences des pouvoirs publics. Fort de ces constatations, Suez érige des principes : EAU = bien commun, ce n'est pas une marchandise, c'est un droit universel. Le Partenariat Public Privé offre une gamme de solutions. La gestion déléguée crée de la valeur économique et sociale et s'inscrit dans les objectifs du millénaire.

Pour que l'eau devienne un droit pour tous, Suez a développé des principes d'intervention :

- intégration des communautés, recherche des objectifs des populations et leur capacité à participer,
- optimisation des normes techniques, développer des solutions adaptées aux conditions climatiques,
- de vrais services et pas seulement une connexion, micro crédit et éducation sanitaire entrent aussi dans le projet,
- Elaboration de partenariats stratégiques, légitimité des autorités locales et de la société civile.

Plusieurs exemples sont présentés : Manille, Buenos Aires, La Paz, Manaus (Brésil avec l'ONG Essor). Il conclut son exposé avec les constats suivants :

L'accès à l'eau est fondamental pour le développement économique et social. Mettre en place des services qui fonctionnent, c'est possible. La compagnie d'eau doit être en bonne santé. Les entreprises privées peuvent contribuer au développement local et à de nouveaux mécanismes. Un appui accru des institutions internationales de financement du développement est nécessaire.